

**VILLE DE GERBEROY**  
**Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal**  
**du 28 septembre 2012**

L'an deux mil douze, le vingt-huit septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque - Mmes Françoise Guineau, Lise-Marie Lassalle, Marie-Catherine Portugal - MM. Bruno Blondel, Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Christian Pillon et Igor Wilkes.

Absents Mme Cécile Gréboval et M. Hervé Blancard.

Secrétaire de séance Mme Marie-Catherine Portugal.

Assistait également Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie.

Avant de débiter la séance, le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : Indemnités du trésorier municipal. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet ajout.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Monsieur Christian Pillon apporte les précisions suivantes relatives à l'hommage rendu à Monsieur Chiva : il n'a jamais été conseiller municipal et souhaite inscrire « initiateur » plutôt que « co-fondateur ». Le procès verbal de la séance du 15 juin 2012 est adopté à l'unanimité avec ces modifications.
- **Information sur les rencontres Etat, Conseil Général de l'Oise et CCPV concernant le parking** : Le Maire retrace brièvement les rencontres des 29 mai et 12 juillet 2012 relatives au parking. Sur proposition de Monsieur Delafontaine, l'Architecte des Bâtiments de France a indiqué son projet pour le stationnement de cinq autocars le long de la rampe. Il faudra néanmoins prévoir le doublement et le renforcement du chemin d'accès au parking. La CCPV, propriétaire de la parcelle, devrait déposer prochainement une déclaration préalable de travaux. Cette déclaration devra être la plus simple possible, c'est-à-dire présentant le renforcement du chemin d'accès et de l'aire de retournement des autocars. L'aspect paysager sera à laisser à la commune.
- **Proposition d'achat d'une partie de la parcelle « Les Vignes » pour accès au parking** : Dans le but de suivre les instructions de l'Architecte des Bâtiments de France concernant le parking, le Maire suggère l'achat d'une partie de la parcelle cadastrée section B, numéro 372. A noter que le Conseil Municipal a déjà donné son accord pour effectuer l'échange de propriété entre Madame Emilienne Routier et la CCPV pour la bande concernée. Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, sont favorables à l'acquisition d'une fraction de cette parcelle, soit environ 10 mètres de largeur sur la longueur totale. L'achat sera calculé selon le tarif des Domaines. Le Conseil Municipal autorise le Maire à contacter la propriétaire de la parcelle et à effectuer les démarches dans ce sens ; mesurage, offre d'achat et engagement par acte notarié.
- **Location Maison du Guet, Ecole et Maison Robine 2013** : Le Maire propose les conditions et le calendrier suivant pour la location des bâtiments communaux en 2013:
  - Maison du Guet : Reconduction d'une location de 6 mois (de mars à octobre) pour un loyer mensuel de 1 000 €. Les consommations d'eau et d'électricité seront à la charge du locataire.
  - Ancienne Ecole : Contrat de 2 mois pour un montant de 800 € mensuel en mai et juin et 700 € mensuel pour les autres mois.

- Maison Robine : Les conditions de locations adoptées en 2012 sont reconduites, c'est-à-dire location le week-end ou la semaine (du vendredi matin au jeudi soir).

Les membres du Conseil Municipal acceptent à la majorité (1 abstention) ces propositions. Une offre publique sera réalisée sur le site internet de la commune.

- **Entretien des contreforts de la Collégiale** : Monsieur Vantomme, Vice-Président du Conseil Général de l'Oise, a visité les établissements culturels du canton de Songeons dont la Collégiale Saint-Pierre. Trois des quatre contreforts étant insuffisamment protégés, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de proposer ces travaux de protection et des devis seront demandés avant décision définitive.
- **Travaux cuisine de l'école, de la salle du conseil municipal et du local technique de la halle** : Le Maire propose pour l'hiver 2012/2013 que soient réalisés des travaux d'aménagement. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que les travaux suivants soient réalisés durant l'hiver 2012 :
  - la salle du conseil municipal, au 1er étage du musée : le plafond, la peinture et le cirage des meubles.
  - la cuisine et l'entrée de l'ancienne école : le plafond et la peinture.
  - le local technique au niveau de la halle : aménagement complet (placards, sol,...). Une partie de ces travaux sera financée par l'Association « La Fête des Roses », sur accord de son Président, Monsieur Germain Vandeputte.
- **Renouvellement du contrat de Monsieur Nicolas Delaby** : Le contrat de Monsieur Delaby s'achevant le 22 octobre, le Maire suggère de le proroger de 6 mois, soit jusqu'au 22 avril 2013 compte tenu du surcroît de travail du personnel communal. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette suggestion. Le Maire informe le Conseil Municipal de l'entrée en fonction de Mademoiselle Laetitia Paintré, NOOE Emploi pour le ménage communal, en remplacement de Madame Nathalie Louichet.
- **Demandes de subventions** : Le Maire propose les demandes de subventions 2013 suivantes :
  - Le remplacement des neuf fenêtres du musée communal auprès du Conseil Général de l'Oise.
  - Les écoulements des eaux auprès de l'Etat, au titre de la DETR.
  - Les panneaux signalétiques auprès de Monsieur Jean-François Mancel, Député de l'Oise.Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité ces travaux et les demandes de subventions. Une réunion de la commission des travaux sera réalisée prochainement afin d'étudier l'emplacement des écoulements d'eau et l'UTD (Unité Territoriale et Départementale) de Songeons sera sollicitée pour une rencontre sur le terrain.
- **Bilan test éclairage public** : Lors de sa séance du 15 juin 2012, le Conseil Municipal a décidé d'un test de l'interruption de l'éclairage public durant 2 mois (de minuit à 6h00, du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre 2012) et ceci, dans un but écologique et économique. Plusieurs avis sont parvenus suite à cet essai et sur décision du Conseil Municipal, l'éclairage public sera rétabli de la nuit au lever du jour. L'économie financière de ce test est chiffrée à 450 € par an. Le Maire précise qu'un détecteur de présence sera prochainement installé dans les toilettes publiques et un devis sera demandé auprès de la SARL Leroy à Hanvoile pour le nettoyage des globes de chaque lampion ainsi qu'une étude d'économie d'énergie.
- **Délibération pour l'adhésion au projet de Conseil Energétique Intercommunal pour le diagnostic des bâtiments communaux** : La CCPV propose aux communes qui le souhaitent de prendre part au projet CEIR. L'objectif est de réaliser des diagnostics énergétiques sur les bâtiments communaux. Cette opération est entièrement financée par la CCPV et la commune garde la totale maîtrise des travaux identifiés suite à la phase diagnostic. Chaque commune pourra réaliser au moment voulu les travaux dont elle restera la seule responsable. Le Conseil Municipal accepte à la majorité (6 pour et 3 abstentions) l'adhésion de la commune au projet. Monsieur Alain Delafontaine est désigné « correspondant-énergie ».

- **Indemnités du trésorier municipal** : Le décompte des indemnités de conseil et de budget du receveur municipal pour l'année 2012 s'élève à 225,15 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le versement de ces indemnités à Monsieur Alain Mariotti.
- **Questions diverses** :
  - Dates des prochaines séances du conseil municipal : Elles auront lieu les vendredis 9 novembre 2012, 14 décembre 2012 et 1<sup>er</sup> février 2013.
  - Opération brioches: Elle se déroulera le samedi 13 octobre 2012 à 16h00 dans la salle de l'ancienne école, au profit de l'APEI, Association des Parents d'Enfants Inadaptés.
  - Etat sanitaire des arbres : Les trois marronniers sur la place la Hire et Xaintrailles ont, quant à eux besoin d'être élagués. Des devis seront demandés. Les arbres dans les remparts seront étêtés après avis de Monsieur Degrandmaison.
  - Arbre de Noël : Il aura lieu le samedi 15 décembre. Le Maire propose de tirer le feu d'artifice, annulé le 13 juillet par cause de mauvais temps, vers 17h30 dans le pré près des remparts et de l'ancienne école. Les membres du Conseil Municipal sont favorables à cette initiative.
  - Entreprise Denis: Un courrier sera adressé à l'entreprise afin de mettre en œuvre la garantie décennale sur des travaux réalisés par l'entreprise et qui présentent aujourd'hui des fissures ou autres.
  - Devis bornage : Monsieur Berbenni de Marseille en Beauvaisis a été sollicité pour effectuer des devis de bornage de terrains : route de Buicourt et terrain de la ferme Routier.
  - Location Ancienne Ecole et Maison du Guet : Monsieur Pillon propose de demander aux exposants d'adresser un dossier et créer une commission qui sera chargée de sélectionner les candidats.
  - Achat sel de déneigement: Monsieur Pillon souhaite que la commune sollicite le fournisseur de sel de déneigement afin d'obtenir un « tarif de groupe » pour les particuliers.
  - Chemin à cailloux : Un dépôt sauvage contenant des gravats a été constaté dans ce chemin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h50.